

Enquête de satisfaction sur les rythmes scolaires en maternelle

Le décret du 28 Juin 2017 a ouvert la possibilité pour les communes **de revenir à la semaine des 4 jours**. La mairie de Saint-Méen a jusqu'en janvier 2018 pour donner son souhait aux instances concernées. Aussi nous souhaiterions **connaître votre avis** sur les TAP et sur la semaine à 4,5 jours pour transmettre ces informations à la mairie.

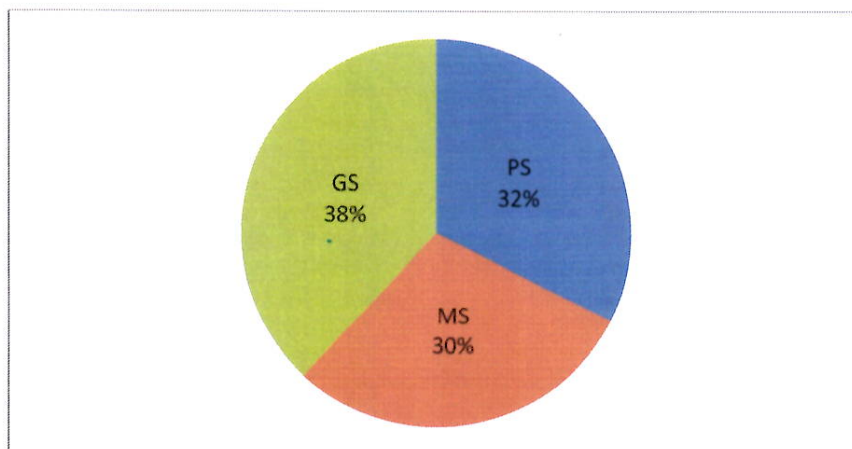
Ce questionnaire est anonyme.

Les représentants de parents d'élèves

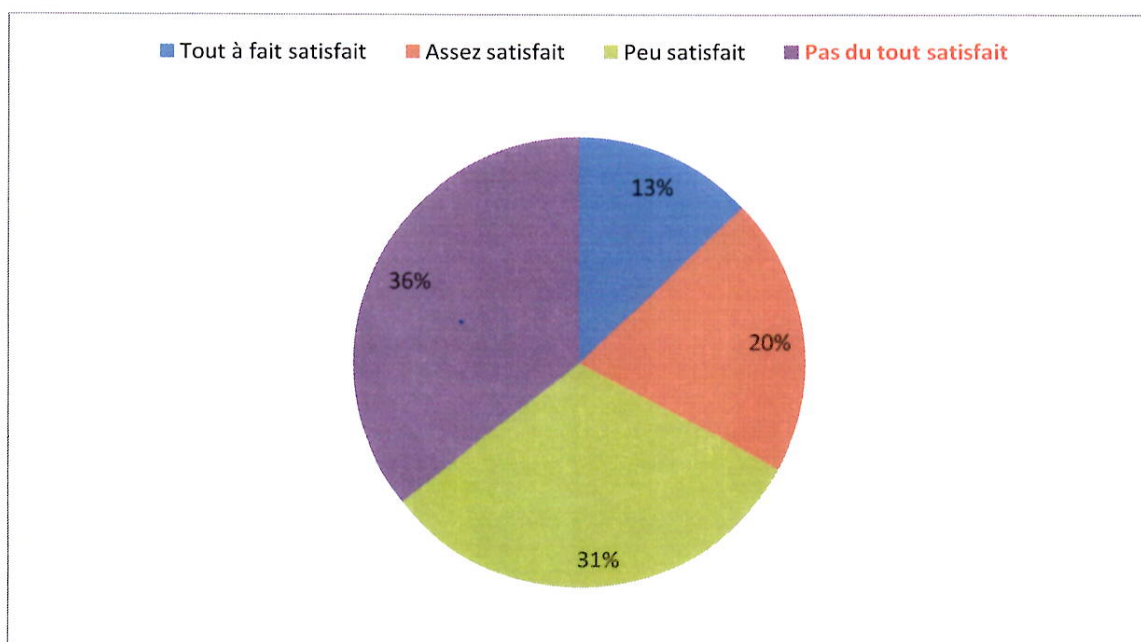
1 questionnaire distribué par enfant. Soit 115 questionnaires.

87 questionnaires récupérés soit 75,6% de retour.

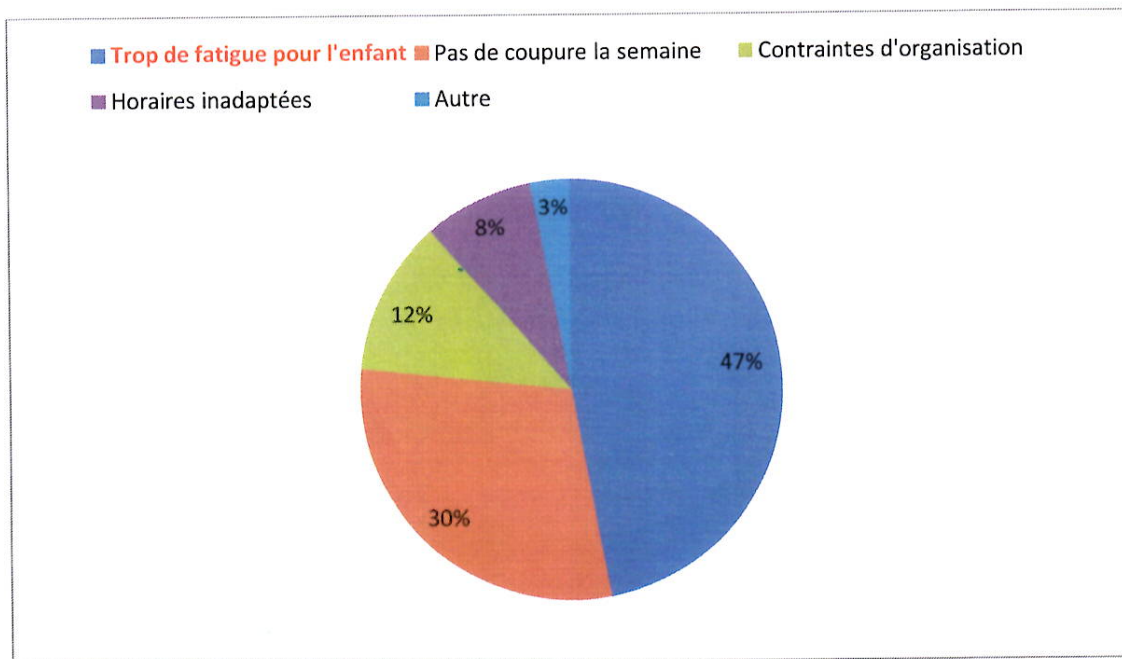
1. En quelle classe est votre enfant?



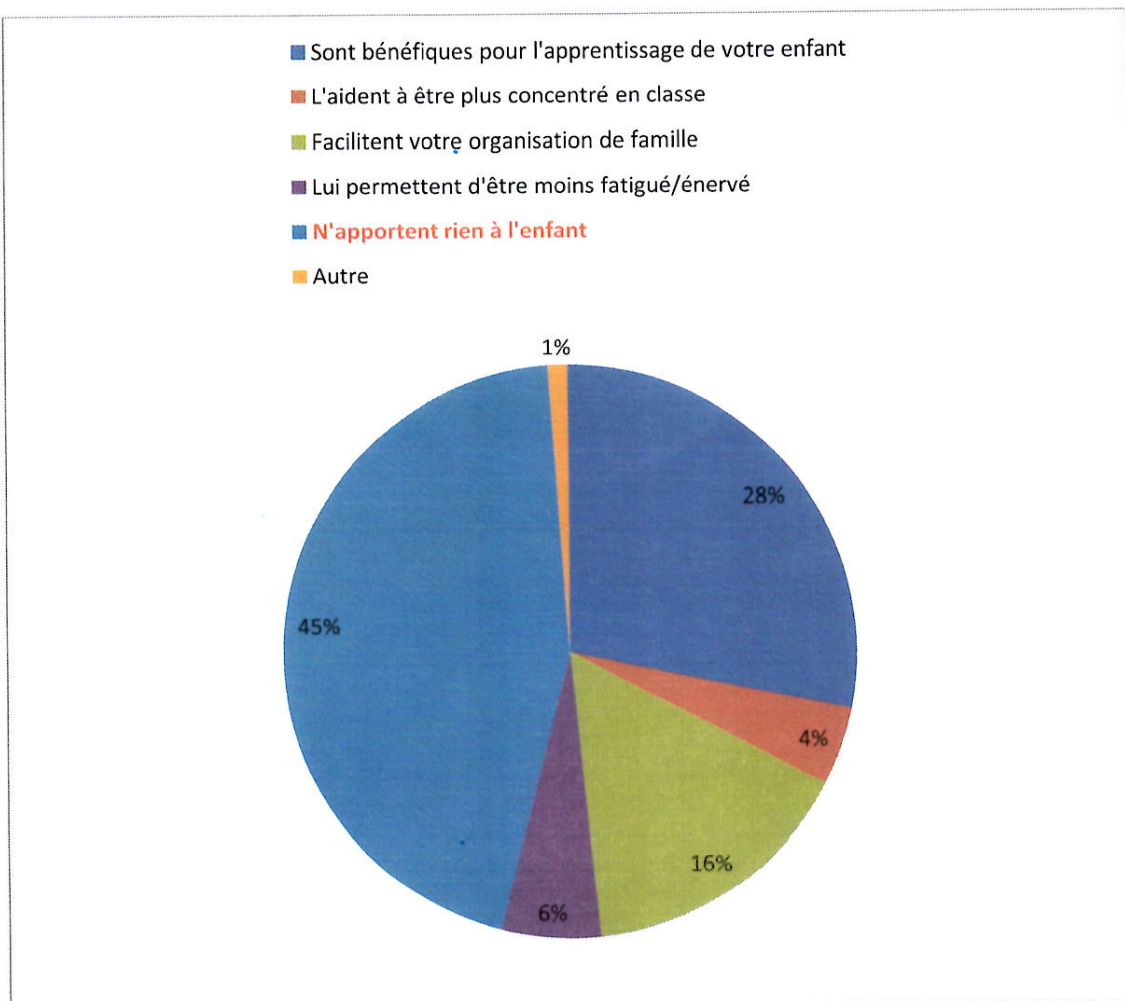
2. A propos de la semaine à 4,5 jours êtes-vous?



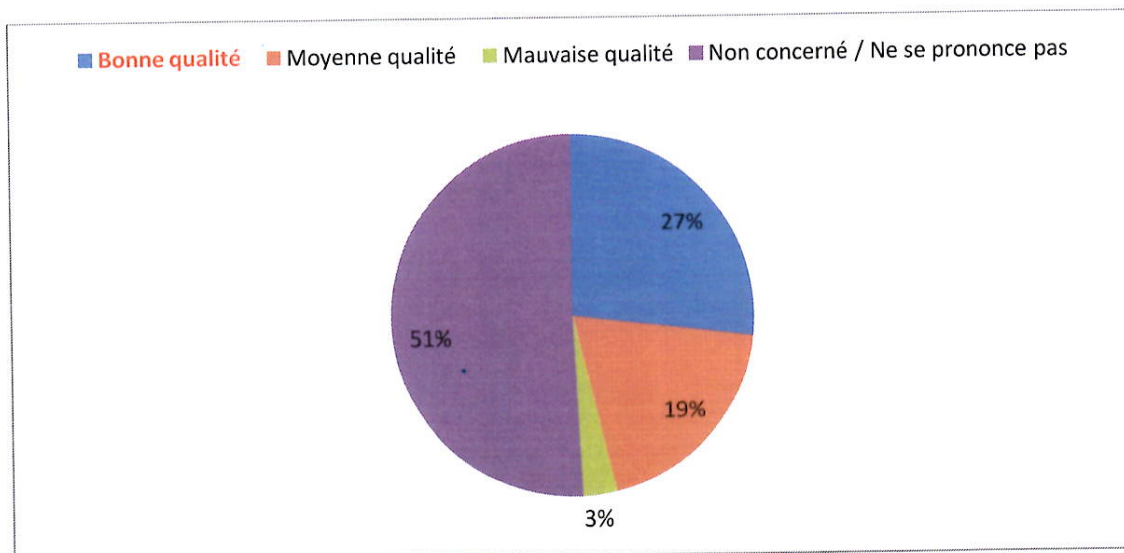
3. Si peu ou pas satisfait, pourquoi?



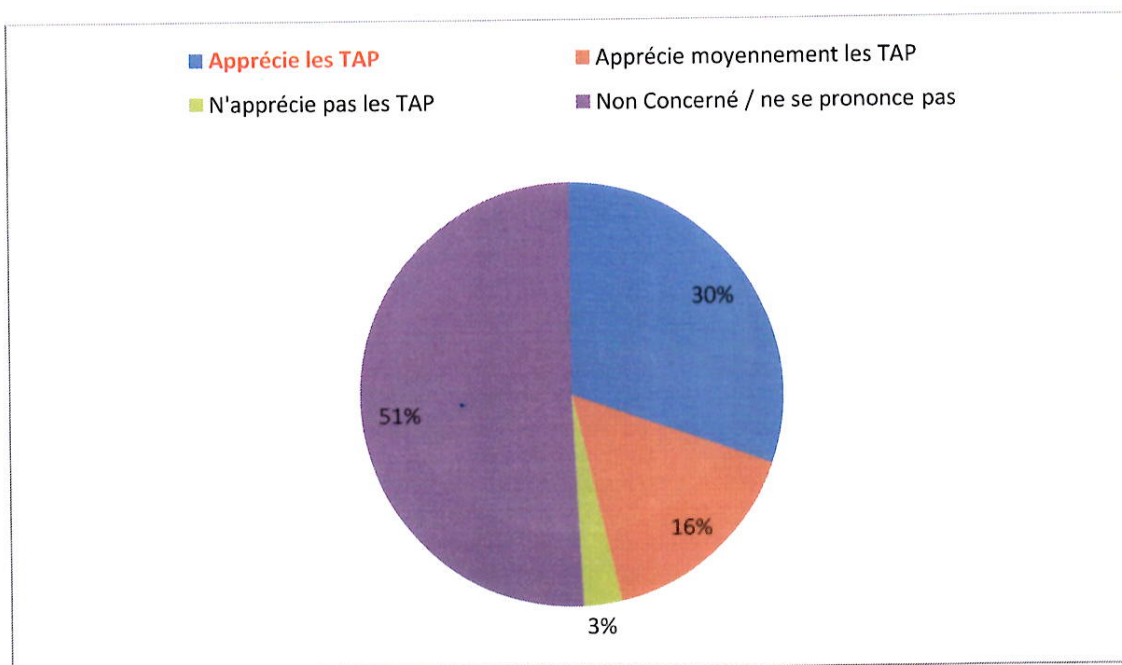
4. Etes-vous d'accord avec les affirmations suivantes? (plusieurs réponses possibles)
Les nouveaux rythmes scolaires (semaine à 4,5 jours)...



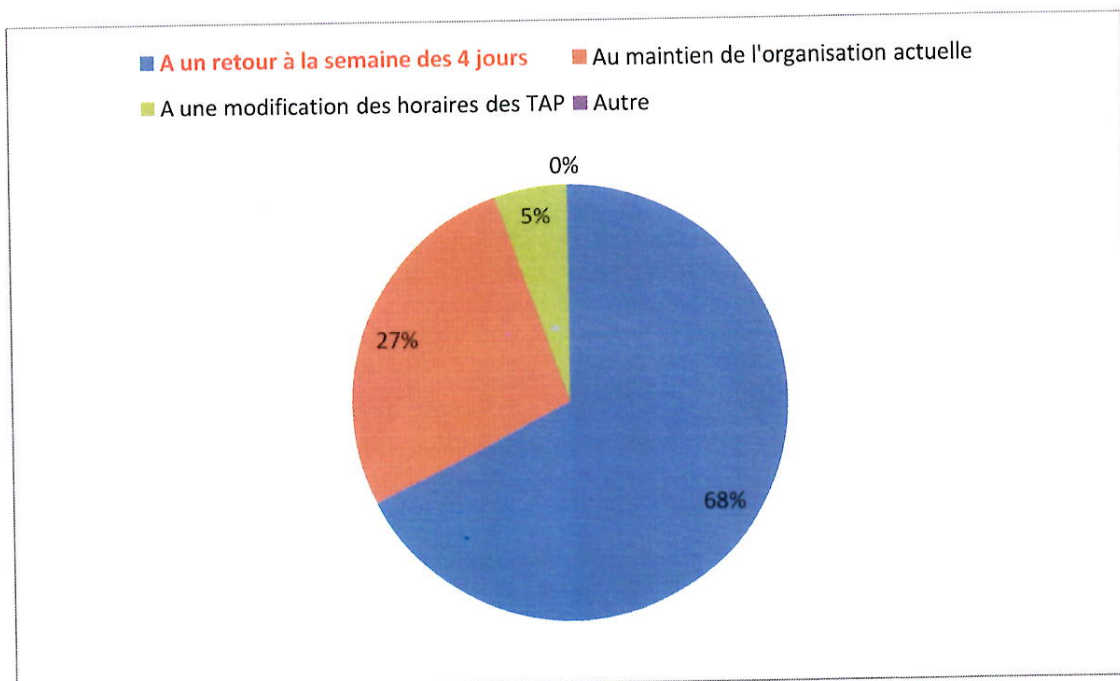
5. Pour les enfants ayant des TAP, pensez vous que les activités proposées sont de :



6. Votre enfant:



7. Finalement seriez-vous favorables?



L'ensemble des questionnaires est disponible et consultable auprès des responsables des parents d'élèves